

Elections européennes du 24-25 mai 2014

Cannabis Sans Frontières – Stop la prohibition !
c/o Lady Long Solo 38, rue Keller 75011 Paris
Contacts : Farid Ghehiouèche : 07 51 35 02 34

Monsieur Olivier SCHRAMECK
Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel
Tour Mirabeau
39-43, quai André-Citroën
75739 Paris cedex 15

Fax: +33 1 45 79 00 06

Lundi 12 mai 2014

Monsieur le Président,

Je conduis la liste « Cannabis Sans Frontières-Stop la prohibition », en Ile-de-France, pour les élections européennes 2014.

Je me permets de saisir votre autorité afin de vous demander d'intervenir d'urgence face à certains dysfonctionnements de la campagne audio-visuelle qui pénalisent les listes citoyennes et indépendantes comme la nôtre.

En effet, invité sur un plateau de télévision ce matin, je me suis vu disqualifié quelques minutes auparavant, et remplacé par un tiers, au nom du fait que je conduis une liste aux élections, et qu'à ce titre ceci interdirait que je puisse m'exprimer...!

L'argument de la chaîne semblait imparable : l'égalité du temps de parole exigerait, si on m'invitait sur le plateau télévisé, de faire passer à équivalence l'ensemble des candidats des autres petites listes. A défaut, il n'y en aurait ainsi aucun.

Nous nous inquiétons ainsi de ce que les électeurs n'aient aucun accès à notre campagne au prétexte que n'étant pas présent dans cinq régions, nous cumulons une autre difficulté, celle de ne pas bénéficier des moyens de la propagande de la campagne audiovisuelle officielle.

Or, nous posons des questions et proposons des solutions qui pourraient bien importer à l'électeur aussi bien qu'au législateur, tant les évolutions politiques de la nature de celles que nous réclamons, en Uruguay comme dans divers Etats américains ces derniers mois dominent régulièrement l'actualité médiatique. Que dans un tel contexte notre voix soit entièrement absente de la campagne électorale est particulièrement dommageable pour la qualité du débat démocratique.

En conséquence, nous vous demandons instamment, Monsieur le Président, d'émettre un avis qui prenne en considération la problématique des modestes listes ne bénéficiant pas de financements publics, comme la nôtre, que les règles ordinaires tendent à écarter radicalement des ondes de radio-télédiffusion.

En vous remerciant d'avance de l'attention que vous aurez portée à notre souci, et dans l'espoir que vous puissiez faire le nécessaire dans les délais extrêmement courts qui nous sont impartis,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Farid Ghehiouèche

Candidat pour les élections européennes, tête de liste « Cannabis Sans Frontières – Stop la prohibition »